

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **149 (2004)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ETH-ZÜRICH
12. Feb. 2004
BIBLIOTHEK

SOMMAIRE

Janvier/Février 2004

Pages

Editorial

- De l'Armée 95 à l'Armée XXI: le passage 3

Situation politico-militaire

- La menace transversale du futur (1) 6
- Le problème des massacres de masse 12
- Désaccord transatlantique; impression d'un diplomate 17

Armées étrangères

- Etats-Unis: vers une nouvelle doctrine nucléaire? 23
- Les forces armées des Etats-Unis (9) 28
- L'armée luxembourgeoise (1) 31
- L'armée iranienne sous influence politique et religieuse 36

Forces aériennes

- Le présent et le futur des Forces aériennes suisses 39
- Les «Projets» de l'artillerie suisse 43

Coopération

- «La Suisse accueille avec le cœur» 46

Politique de défense

- Législation sur les armes, vers une grosse bêtise? 48

Compte rendu

- Le volume 2 du «DHS» 51

Nouvelles brèves

53

Revue des revues

56

SSO: comité central

I-II

RMS-Défense Vaud

III-VI

De l'Armée 95 à l'Armée XXI: le passage

Le mardi 16 décembre, la cérémonie marquant le passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI a eu lieu à la patinoire l'Arena. Pour l'occasion, ce haut lieu sportif, qui accueille en temps ordinaire les grands matches de hockey sur glace du SC Berne, était métamorphosé en salle de congrès.

Etait-ce ce «coup de baguette magique» qui avait amené à 1,2 million de francs le coût de la manifestation, couverts, il faut le dire, aux trois quarts par des mécènes. Quelque cinq mille personnes non invitées avaient payé dix francs leur entrée à un «spectacle» d'une quarantaine de minutes. Au Département, il n'y a pas que des dépensiers, il y a des «épiciers» dépourvus de psychologie!

Le passage de l'Armée 95 à l'Armée XXI représente une véritable mutation, une «révolution dans les affaires militaires» suisses que l'environnement socio-économique et la menace justifient pleinement! A un tel moment, on attend une cérémonie forte en symboles, un moment d'émotion patriotique qui marque dans les cœurs le passage d'un témoin.

Malgré la présence de nombreux militaires en tenue de combat, la cérémonie trop civile, peut-être par souci «d'acceptance», nous a laissé sur notre faim... Pourtant, convenons qu'on avait pensé à marquer officiellement le passage, à rappeler que les systèmes précédents se justifiaient par les conditions de l'époque. N'avait-on

pas omis de le faire lors du passage de l'Armée 61 à l'Armée 95?

La cérémonie du 16 décembre 2003 s'inspire incontestablement de l'Hommage aux drapeaux du 19 août 1945 devant le Palais fédéral, voulue par le général Guisan contre l'avis du Conseil fédéral. Le Général avait choisi un lieu plus parlant, pas une salle de congrès... Les drapeaux et les étendards des formations de l'Armée XXI passent devant le conseiller fédéral Samuel Schmid, et le commandant de corps Christophe Keckeis, nu-tête (dans les Forces aériennes, on n'a pas l'habitude d'être couvert!). Ceux des formations de l'Armée 95 sont restés dans la salle, entre les spectateurs payants et les invités. Il y a aussi les fanions des commandants des Grandes Unités qui marquent l'emplacement du commandant mais sans aucun officier général devant eux! Heureusement que les fanions n'ont pas passé devant Samuel Schmid.

Personne ne l'ayant dit, combien de spectateurs et de télé-spectateurs savent-ils que le général Guisan a défendu avec opiniâtreté la création d'un